

Marche ou crève !

Témoignage
d'un chômeur
contrôlé

Après avoir passé sans problème mes premiers contrôles à l'Orbem (4 en +/- un an) en expliquant simplement oralement mes démarches pour obtenir du travail, j'ai été convoqué bien vite à l'ONEm afin que l'on vérifie que je suis bel et bien un chercheur d'emploi actif.

10h30, par un matin pluvieux de février, le rez-de-chaussée de l'ONEm, à Bruxelles, est bondé : plusieurs files, du monde partout, c'est le foutoir. On m'envoie à gauche, à droite, en haut, j'ai heureusement échappé au bas, avant de tomber par hasard sur quelqu'un de la FGTB qui me propose de préparer un peu mon contrôle. C'est vite fait, on me rassure quant au fait que je n'ai pas de documents écrits, on peut faire une déclaration sur l'honneur. Puis j'ai de la chance, me dit-on, mon contrôleur a de la sympathie pour les artistes. Ben oui, j'ai oublié de préciser, je fais des petits gribouillis, puis des grands parfois aussi.

Premier entretien

Bref, 5 minutes plus tard, me voilà à attendre au second étage pour passer mon fameux contrôle. On m'appelle, je pénètre dans le bureau et après les échanges de cordialité, retentit un « *Vous n'avez pas peur ?* » « *Ah bon, faut avoir peur? Ben non, pas trop* » répondis-je à mon contrôleur avant de continuer en lui demandant naïvement pourquoi je devrais être effrayé, n'étaient-ils pas là pour nous faciliter notre recherche d'emploi comme l'indique l'intitulé du plan du gouvernement ?

« *Ah non, monsieur, nous on contrôle, rien d'autre. Même s'ils ont engagé plein d'assistants sociaux, on se fait taper sur les doigts par notre hiérarchie si on fait du social* ».

Il abrège en me demandant de voir mes « *preuves* » après avoir vérifié la date de mon dernier boulot (août 2005). Je commence donc à lui expliquer mes différentes démarches assez particulières du fait de mes compétences professionnelles artistiques. Mais mon contrôleur me coupe la parole d'entrée, il veut voir des preuves écrites, mais ne veut rien entendre. Je lui sors ma

feuille d'inscription à la SMART (asbl jouant l'intermédiaire/secrétariat social entre les artistes et leur employeur), mais me répond tel un robot « *Ce n'est pas une preuve!* ». Je tente de lui expliquer que mes démarches étant particulières (contact par mail, téléphone ou personnel avec le milieu socioculturel), je n'ai pas de « *preuves* » écrites. Je lui propose de contacter, via téléphone, les personnes auprès de qui j'ai entamé des démarches pour obtenir du boulot, il refuse. Je précise que certaines démarches ont abouti, dans le sens où l'on m'a promis du boulot pour le mois suivant (effectivement presté au final), mais il ne veut toujours rien entendre et il me répond par un absurde mais symptomatique « *Trouver du travail ça n'est pas une preuve que vous en cherchez. Ici on contrôle que vous cherchiez du travail* ».

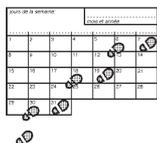
Premier contrat

Je lui fais part de mon étonnement, l'objectif avoué du plan du gouvernement n'est-il pas, au final, que les chômeurs trouvent du travail? Encore une réponse négative... Pas moyen de discuter, on a l'impression d'être en face d'une machine, un énorme scanner à « *preuves* » relié à l'ordinateur du plan du gouvernement, mais équipé d'un haut-parleur, pour énoncer le verdict... Dans mon cas, j'écopais d'un « *premier contrat d'activation du comportement de recherche d'emploi* » suite à « *l'évaluation de mes efforts* », jugés insuffisants, « *pour m'insérer dans le marché du travail* ».

Prochain contrôle dans 4 mois avec à la clef, si j'échoue encore, la perte de mes allocations de chômage et l'impossibilité de toucher le minimex au CPAS, me précise-t-on. On me signale encore que « *c'est bien dommage* » car ce contrat, constitué d'une série de démarches concrètes obligatoires (inscription intérim, consultation de sites web, participation à des bourses d'emploi, ...), n'est pas du tout adapté pour les artistes. Me voilà servi !

Je tente une dernière fois d'éclaircir le machin en objectant que si leur objectif n'est pas de nous faire trouver du travail, il n'est quand même pas de nous faire perdre notre temps

Plate-forme chômage



et donc de diminuer nos chances d'en trouver, suite à l'obligation d'entamer une série de démarches inutiles, comme le contrôleur l'a lui-même plus que sous-entendu. Je lis attentivement le contrat et la série de démarches obligatoires. Je signe après qu'il m'a précisé que, si je refusais de signer, c'était directement que j'étais exclu du chômage avec impossibilité d'émarger au CPAS. J'ai posé encore quelques questions sur ces fameuses démarches, notamment l'obligation de s'inscrire à 3 agences d'intérim. « *Les agences d'intérim acceptent d'inscrire des artistes ?* » lui demandais-je très sceptique. Il me répond qu'il y a des agences d'intérim spécialisées, j'ai qu'à chercher. Renseignement pris ultérieurement, les agences d'intérim refusent d'inscrire les artistes (à part une) et il n'existe pas d'agence spécialisée en Belgique.

Au suivant

Une autre de mes questions portait sur les bourses d'emplois auxquelles je dois participer, comment être informé de leur tenue? Il me sort une mauvaise photocopie du programme de la prochaine et pour les suivantes je n'ai qu'à ouvrir mes yeux, il y a des affiches partout en ville me dit-il. Moi j'en n'ai jamais vu une seule de leurs affiches, et pourtant j'y suis attentif aux affiches. Je le lui fais remarquer et lui demande s'il existe un site web qui les annonce. Pas de réponse. Il m'invite ensuite à partir, la sanction est tombée, je n'ai plus rien à faire ici, fallait pas retarder la machine infernale, il y avait d'autres

personnes à passer à la moulinette...

Au final, « *l'entretien* » comme ils l'appellent, m'a laissé un amer goût de déjà vu, de déjà entendu, notamment la petite phrase « on obéit aux ordres, il faut bien travailler » glissée par mon contrôleur lorsque je tentais de me défendre. Je me pose aussi la question de l'objectif du plan gouvernemental s'il ne s'agit pas de faciliter la recherche d'emploi des demandeurs (ni par les démarches qu'on « *incite* » à entreprendre, ni par la création d'emploi)? Il semblerait plutôt qu'on essaye de mettre les chômeurs au pas cadencé (ou bien c'est l'exclusion). Et pour mettre au pas, la peur est un moyen très efficace bien qu'exécration. Dans ce climat, qui osera refuser l'emploi le plus pourri ? Personne. Et ceux qui en ont déjà un prieront pour ne pas le perdre, obéissant à chaque souhait du patron. Voilà donc le souhait du gouvernement, faire des citoyens une armée de robots dociles?

Plate-forme chômage



TITOM

